

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION CQP ALS
« CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEUR LOISIR SPORTIF »

* Documents disponibles en téléchargement depuis notre site : <http://guyane-sportspourtous.org/cqp-als/>

✓ Dossier d'inscription CQP ALS dûment complété, signé et accompagné des documents annexés :	attestation de pratique sportive de +140h effectuées au cours des 3 dernières années.	
	certificat médical datant de – 3 mois	
	Fiche Structure d'accueil et tuteurs pour la période d'alternance	
	Validation du Règlement Intérieur	
✓ 1 Photo d'identité (récente et en couleur)		
✓ 1 Photocopie couleur de la Carte Nationale d'Identité <u>ou</u> passeport <u>ou</u> Titre de Séjour (en cours de validité)		
✓ Attestation de Formation aux Premiers Secours : AFPS <u>ou</u> PSC1 <u>ou</u> autre titre de formation équivalent (en cours de validité)		
✓ Photocopies des diplômes sportifs (s'il y a lieu).		
✓ 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur - format au format A4 libellées à l'adresse du candidat et avec option « lettre suivie » (impératif pour l'envoi de l'attestation de certification et du diplôme)		
Frais à la charge du stagiaire (Merci d'établir vos 2 chèques à l'ordre du CR Sports pour Tous de Guyane)		
→ Frais d'inscription : 50.00 €		
→ Demande de licence sportive « cadre technique » : 30.00 €		
Pour les stagiaires déjà licenciés Sports Pour Tous :		
* nom du club SPT fréquenté : * n° licence		
Les frais de formation		
<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; color: red; font-weight: bold;"> Afin de constituer votre dossier demande d'aide au financement, Contactez-nous rapidement pour obtenir un devis ! </div>		
❖ Si financement personnel : → Joindre le devis validé + règlements (remise de 8 chèques maximum avec le dossier d'inscription).		
❖ Si financement par employeur et autres (exemple : club sportif) → Joindre le devis validé + attestation d'engagement du stagiaire		
❖ Si financement par OPCA ou FONGECIF, POLE EMPLOI ou AUTRE STRUCTURE D'ETAT : → Joindre une notification d'accord mentionnant le financement des frais de formation, et le montant pris en charge. + attestation d'engagement du stagiaire.		
Il est rappelé que la formation CQP ALS se déroule en ALTERNANCE avec une partie dont les dates sont fixées par l'Organisme de formations, et une partie en structure d'accueil. Cette dernière correspond à un stage en structure sportive, d'une durée minimum de 50h. Il appartient donc au stagiaire de trouver une structure et un tuteur qui l'accueilleront durant sa formation. → Joindre la Convention tripartite de stage en alternance (à remettre à l'Organisme de Formation, dûment complétée et signée IMPERATIVEMENT lors la journée de positionnement).		